

**COMPTE RENDU  
DEUXIEME REUNION  
- RESEAU AUTISME INTERPROFESSIONNEL DU BAS-RHIN -  
DU 22 JUIN 2006**

**Personnes présentes :**

Cette deuxième rencontre des professionnels du réseau 4x4 a réuni 31 professionnels dans la salle du conseil d'administration , à l'EPSAN site de Brumath de 14h à 17h.

Les institutions suivantes ont été représentées :

FAM «Les Flots», ADAPEI, Duttlenheim, 5 personnes

FAM Oberried, Hoerdt, 6 personnes

MAS, Fondation Sonnenhof, Bischwiller, 1 personne

FAS-FAM , Institut des Aveugles, Still, 4 personnes

CAAHM, ARSEA, Strasbourg, 2 personnes

CRA Région Alsace, Pôle Adultes Bas-Rhin, 3 personnes

FAM Pierre Valdo, Marmoutier, 1 personne

FAS-FAM, Résidence du Hochberg, Wingen /Moder, 5 personnes

Centre de Harthouse, Haguenau, 4 personnes

Mme STECH accueille les professionnels présents par des mots de bienvenue et expose les trois thématiques proposées, au choix, à l'ordre du jour de cette deuxième réunion réseau interprofessionnel du Bas-Rhin.

Les trois thèmes proposés sont les suivants :

- La complexité des prises en charge des personnes autistes.
- La prise en charge des personnes autistes dans des groupes spécifiques ou non spécifiques.
- Les projets individualisés.

Mme PINGET distribue l'ordre du jour aux professionnels présents et introduit la réunion en leur demandant de bien vouloir se présenter. Suite au tour de table de présentation, les participants sont amenés à choisir l'un des trois thèmes de réflexion pour cette réunion.

La majorité des professionnels souhaite travailler la question de la prise en charge des personnes autistes dans des groupes spécifiques ou non spécifiques.

La réflexion s'initie donc autour de cette thématique :

1. Groupes spécifiques ou non spécifiques : Les difficultés rencontrées

Les professionnels pointent de manière récurrente la difficulté de prendre en charge des personnes autistes. En effet, les professionnels qui travaillent avec des personnes accueillies

dans des groupes dits «homogènes» notamment spécifiques, disent rencontrer des difficultés liées à l'hétérogénéité des difficultés des résidents. Les problèmes de cohabitation sont fréquents, les niveaux d'autonomie et de développement et l'importance des troubles du comportement des résidents sont hétérogènes et leurs difficultés plus ou moins lourdes. Ainsi, pour eux, le regroupement des résidents par pathologies (autisme) n'est pas une garantie, à lui seul, d'une cohabitation harmonieuse. Même s'ils sont tous autistes, les différences interindividuelles des résidents restent présentes comme d'ailleurs la nature de leurs besoins. Par conséquent, il est difficile de soutenir un projet commun qui sera adapté aux individus dans leur particularité.

Aussi, dans un groupe spécifique, la présence d'une personne avec une pathologie dont le fonctionnement est à l'opposé de celle des personnes autistes peut s'avérer problématique.

Dans les groupes non spécifiques où les personnes autistes sont au milieu d'autres personnes, les difficultés sont les suivantes :

- L'absence d'un projet global adapté au handicap, voire un projet institutionnel qui viserait à favoriser l'autonomie, l'initiative et les choix incompatibles avec les capacités des personnes autistes.
- D'autre part, les équipes sont souvent confrontées à une architecture non adaptée.

L'intérêt des structures qui accueillent des résidents autistes dans des groupes spécifiques semble être bien repéré au niveau de l'équipe.

En effet, cette option permet aux professionnels de travailler autour d'un projet pédagogique identique et donc d'avoir une démarche commune. Le cadre et l'approche mis en œuvre se veulent donc être au plus près des besoins des personnes. La cohérence de l'équipe est alors primordiale dans l'accompagnement.

Au cours de la réflexion deux constats émergent :

- D'une part, les difficultés de cohabitation, les besoins individuels, l'hétérogénéité persistent au-delà de la configuration des groupes (spécifiques ou non spécifiques).
- D'autre part, le regroupement de personnes en fonction de leur handicap (autisme) n'est pas suffisant pour garantir la cohérence de la prise en charge proposée, mais celle-ci doit être soutenue par un projet pédagogique qui lui, sera spécifique.

Enfin, la question du changement est évoquée : peut-on introduire des changements dans un groupe qui accueille une ou plusieurs personnes autistes ? Il semblerait que si une certaine stabilité leur est offerte des changements soient alors possibles.

Suite aux échanges réguliers tout au long de la réunion d'autres thématiques ont pu être dégagés comme :

## 2. L'usure professionnelle

Il est évoqué un épuisement au long cours rencontré par les professionnels qui travaillent auprès de personnes autistes. Il se manifeste par une rotation de personnel important souvent après trois ans de pratique. Selon la composition du groupe des personnes accueillies, le personnel aura plus ou moins à faire à l'usure. En effet, les résidents sont-ils stabilisés ou connaissent-ils d'importants troubles du comportement ? Certains éléments sembleraient minorer ce sentiment d'usure :

- Une formation spécifique et suffisante des professionnels, aux troubles autistiques
- Des petits groupes de résidents par unité
- Des moyens suffisants en personnels (ex. 2 pour 10)

Aussi une idée est proposée : une rotation du personnel, tous les trois quatre ans.

Les participants soulignent aussi qu'il est important que les professionnels puissent être accompagnés et soutenus dans leur pratique (ex. reprises de pratiques, réflexion concernant l'accompagnement des résidents).

### 3. Les moyens

Chaque structure semble être dotée différemment en terme de moyens, notamment humains. Le nombre d'encadrants par nombre de personnes accueillies dans une unité, varie considérablement (ex. 1/7, 1/10, 3/14 etc....).

Ce nombre varie selon l'agrément dont disposent les structures d'accueil. Il semblerait que les institutions qui disposent d'un agrément qui cible ces structures comme accueillant exclusivement des personnes autistes avec un projet spécifique soient mieux dotés en terme de moyens.

### 4. La prise en charge la nuit

Tous les professionnels semblent d'accord sur un point : la nuit ou plus précisément la façon dont celle-ci s'est déroulée pour une personne autiste aura une répercussion sur son comportement de la journée. Certains participants s'interrogent sur le rapport de certaines personnes autistes à la nuit, elles semblent être angoissés parfois même avoir peur. Il est donc souligné l'intérêt de peut être concevoir une prise en charge qui viserait à rassurer les personnes. Ainsi, pourrait-il être intéressant de travailler les transitions, les successions d'événements (poser des repères identiques et clairs pour introduire la nuit...) afin de minorer ces angoisses, mais aussi peut être afin de pallier aux dérèglements jour nuit et au manque de repères (compréhension de la transition jour nuit difficile). Il semblerait que de différencier le temps de repos d'avec celui de l'activité soit facilitateur et aille dans le même sens.

### 5. L'architecture et l'aménagement intérieur

Les structures rencontrent des difficultés au quotidien et s'interrogent sur les incidences de leur aménagement intérieur sur le bien-être des résidents autistes. En effet, il s'avère par exemple que les miroirs en mosaïques sont insupportables, accentuant visiblement un morcellement bien présent chez ces personnes. Les miroirs entiers semblent être moins problématiques, néanmoins les professionnels soulignent la possibilité de poser des miroirs entiers avec des rideaux intégrés ce qui permettrait de cacher le miroir si la nécessité s'en faisait ressentir.

Pour ce qui est de l'architecture, la différenciation des espaces, en espace de travail, de repos, en lieu où l'on mange, sont des configurations adaptées à la problématique autistique (moins de confusion entre les temps, les lieux et leurs fonction, présence de repères qui facilitent leur compréhension).

L'aspect phonique peut aussi s'avérer être source de problèmes. Certains établissements dans leur configuration architecturale accentuent les cris des résidents, majorent la résonance ce qui est d'ailleurs aussi source d'usure professionnelle.

L'isolation phonique devrait donc être un aspect à prendre en compte dans la conception architecturale des structures accueillant des personnes autistes.

Enfin, comment concevoir et penser au mieux une nouvelle structure sur le plan architectural sachant que les personnes autistes seront minoritaires et qu'une architecture adaptée pour eux ne le sera pas forcément pour les autres résidents, c'est la question qui se pose pour les groupes dits hétérogènes

## 6. L'articulation entre la singularité des personnes et la spécificité de leur handicap

Ce qui pointe tout au long de la réunion, c'est le constat de cette difficulté de prendre en charge les personnes autistes. Plus précisément, la difficulté réside dans le fait que les professionnels s'efforcent d'offrir une prise en charge globale adaptée à la spécificité de cet handicap, tout étant aussi à l'écoute de la singularité des résidents, de leurs besoins différents.... C'est réussir à faire cohabiter le projet individuel dans un projet de groupe. Cet équilibre, les professionnels le trouvent nécessaire mais il est difficile à maintenir. Ils remarquent qu'aucun des deux aspects ne doit prendre le pas sur l'autre, la spécificité de la prise en charge ne devrait en aucun cas effacer les besoins individuels, aussi la prise en compte de la singularité ne devrait pas se faire au détriment d'un accompagnement adapté au handicap des résidents.

## 7. L'accompagnement du personnel.

Comme l'a souligné un professionnel, il est également souhaitable d'entendre les angoisses du personnel face aux résidents et de repérer les «mécanismes» de défense tels que l'activisme ou au contraire l'aboulie, de tenir compte de leurs difficultés. Un accompagnement du personnel semble alors pertinent pour soutenir leur pratique.

D'un commun accord et après consultation des participants en fin de séance, il a été décidé :

- D'une part, que la prochaine réunion réseau interprofessionnel aura lieu le 28 Septembre 2006, à l'EPSAN sur le site de Brumath.
- D'autre part, de continuer à travailler autour de la prise en charge des personnes autistes dans des groupes spécifiques ou non spécifiques,
- Pour ce faire, ce thème sera traité à partir de trois situations cliniques exposées par des professionnels de trois structures différentes. Les deux premières aborderont la difficulté d'accueillir des personnes autistes dans des groupes généralistes (résidence Corot du Centre de Harthouse, le foyer Oberried de Hoerd), la dernière évoquera l'accueil de personnes autistes dans un groupe spécifique (Foyer d'accueil médicalisé de Duttlenheim).
- Enfin, concernant le fonctionnement des prochaines réunions, il a été proposé qu'elles puissent avoir lieu, à tour de rôles, dans les différentes structures médico-sociales du Bas-Rhin qui souhaitent participer aux réunions, cette idée sera discutée avec l'ensemble des participants le 28 septembre 2006 et soumise à décision.